

SANTÉ

Arrêté du 8 décembre 1994 portant nomination à la commission des stupéfiants et des psychotropes

NOR: SANP9403886A

Par arrêté du ministre délégué à la santé en date du 8 décembre 1994, M. Gilbert (Yves) est nommé membre titulaire de la commission des stupéfiants et des psychotropes, en remplacement de M. Bailly (Pierre).

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Citation à l'ordre de la Nation

NOR: INTE9400472T

Le Premier ministre,

Sur la proposition du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire,

Cite à l'ordre de la Nation :

Le sapeur-pompier volontaire Karine Guillore, du centre de secours de Saint-Lyphard, d'un dévouement exemplaire et d'une grande conscience professionnelle, mort dans l'accomplissement de sa mission.

Fait à Paris, le 26 décembre 1994.

EDOUARD BALLADUR

Par le Premier ministre :

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire,
CHARLES PASQUA

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Arrêtés du 19 décembre 1994 relatifs à des sociétés civiles professionnelles (officiers publics ou ministériels)

NOR: JUSC9421161A

Par arrêté du ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 19 décembre 1994 :

L'office de notaire dont était titulaire M. Brachet (Dominique), dont la démission a été acceptée par arrêté du 28 mars 1994, à la résidence de Corbelin (Isère) est supprimé.

La société Christian Rival et André Saramito, notaires, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial, sise à la résidence de Morestel (Isère), est désignée en qualité d'attributaire à titre définitif des minutes de l'office supprimé par le présent arrêté.

La société Christian Rival et André Saramito, notaires, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial, sise à la résidence de Morestel (Isère), est autorisée à ouvrir un bureau annexe à Corbelin (Isère), au lieu de l'office supprimé par le présent arrêté.

NOR: JUSC9421162A

Par arrêté du ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 19 décembre 1994 :

Le bureau annexe de Vouille (Vienne) dont est titulaire Mme Guillet (Brigitte, Marie, Madeleine), notaire à la résidence de Latille (Vienne), est supprimé.

La démission de M. Tricard (François, Robert), notaire à la résidence de Neuville-de-Poitou (Vienne), est acceptée.

La société François Tricard, Brigitte Guillet et Jean-Pierre Barre, notaires, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial, constituée pour l'exercice en commun par ses membres de la profession de notaire, est nommée notaire à la résidence de Latille (Vienne), en remplacement de Mme Guillet (Brigitte, Marie, Madeleine), démissionnaire.

M. Tricard (François, Robert), Mme Guillet (Brigitte, Marie, Madeleine) et M. Barre (Jean-Pierre, Albert) sont nommés notaires associés.

L'office de notaire dont est titulaire la société François Tricard, Brigitte Guillet et Jean-Pierre Barre, notaires, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial à la résidence de Latille (Vienne), est transféré à la résidence de Vouille (Vienne).

L'office de notaire dont était titulaire M. Tricard (François, Robert) à la résidence de Neuville-de-Poitou (Vienne) est supprimé.

La société François Tricard, Brigitte Guillet et Jean-Pierre Barre, notaires, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial, sise à la résidence de Vouille (Vienne), est désignée en qualité d'attributaire à titre définitif des minutes de l'office supprimé par le présent arrêté.

La société François Tricard, Brigitte Guillet et Jean-Pierre Barre, notaires, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial, sise à la résidence de Vouille (Vienne), est autorisée à ouvrir deux bureaux annexes, l'un à Neuville-de-Poitou (Vienne), au lieu de l'office supprimé par le présent arrêté, et l'autre à Latille (Vienne); au lieu de l'office transféré par le présent arrêté.